



Demande d'affiliation à la SIGA/ FSIA

Je demande à devenir membre de la Fédération suisse des infirmières et infirmiers anesthésistes.

<input type="checkbox"/> Membre actif	taux d'activité professionnelle de > 50%	Fr. 185.-
<input type="checkbox"/> Membre actif	taux d'activité professionnelle de ≤ 50%	Fr. 105.-
<input type="checkbox"/> Membre actif	membre de l'ASI	Fr. 0.-
<input type="checkbox"/> Membre associée	taux d'activité professionnelle de > 50%	Fr. 185.-
<input type="checkbox"/> Membre associée	taux d'activité professionnelle de ≤ 50%	Fr. 105.-
<input type="checkbox"/> Membre passif	plus d'activité professionnelle	Fr. 50.-
<input type="checkbox"/> Etudiants	1 ^{ère} année de formation	gratuit
<input type="checkbox"/> Etudiants	2 ^{ème} année de formation	Fr. 185.-

Madame

Monsieur

Nom

Prénom

Rue

Boîte postale

NPA / localité

Tél. privé

Tél. prof.

Tél. mobile

E-mail

Date de naissance

Employeur

Etudiants

Année du diplôme

Lieu, date

Signature

Annexe:

Copie du diplôme pour des membres actif

Membre actif:

Personnes physiques titulaires d'un diplôme fédéral en soins anesthésistes.

Une copie du diplôme doit être jointe au formulaire d'adhésion.

Personnes physiques titulaires d'un diplôme fédéral en soins anesthésistes et qui sont membres de l'ASI.

Membre associé:

Les membres associés sont des personnes physiques titulaires d'un diplôme en soins anesthésistes étrangers ou des infirmières / infirmiers qui n'ont pas de diplôme en soins anesthésistes et qui travaillent dans le domaine péri-opératoire.

Les membres associés de la SIGA / FSIA disposent d'une voix délibérative mais ne peuvent pas faire partie du comité.

Membre passif:

Les membres passifs sont des personnes physiques titulaires d'un diplôme fédéral d'infirmière / infirmier anesthésiste qui ne travaillent plus depuis au moins une année (retraite, interruption de la carrière professionnelle, séjour à l'étranger, abandon du métier, etc.). Une copie du diplôme doit être fournie avec le formulaire d'adhésion. Les membres passifs ne disposent pas d'une voix délibérative.

Membre étudiant:

Les membres étudiants suivent des études dans un centre de formation continue pour infirmières / infirmiers anesthésistes reconnu. La formation achevée, la copie du diplôme doit être fournie. Des étudiants auprès d'un centre de formation continue pour infirmières / infirmiers anesthésistes reconnu qui sont membres de l'ASI.